

Soutien à la recherche

L'Agglomération Cannes Lérins remet un chèque de 15 783 euros à La Ligue contre le cancer grâce au tri du verre

Vendredi 17 mars 2023, à l'issue du Conseil communautaire, le Président de l'Agglomération Cannes Lérins, David Lisnard, a remis à *La Ligue contre le cancer* un chèque de 15 783 euros. Cet argent a pu être récupéré grâce au tri du verre collecté sur l'ensemble du bassin de vie en 2021¹. Pour chaque tonne de verre recyclée, l'intercommunalité reverse à l'association 3,05 €. De fait, ce sont 5 065 tonnes qui ont été collectées grâce à ce geste vertueux soit 31,7 kg par habitant. L'Agglomération renouvelle ainsi son engagement au côté de l'association, opérateur historique dans la collecte du verre et incite par ailleurs les habitants à poursuivre leurs actions pour contribuer à la recherche contre le cancer.



Remise du chèque à La Ligue contre le cancer © CACPL

L'Agglomération Cannes Lérins poursuit ses actions en faveur du tri du verre

Cette année, l'Agglomération Cannes Lérins a fait don de **15 783 euros** à *La Ligue contre le cancer* (9 500 € de la C.A.C.P.L et 6 283€ du syndicat de traitement des déchets UNIVALOM). Cela correspond à une collecte en 2021 de **5 065 tonnes** sur l'ensemble du bassin intercommunal dont **2 762 tonnes pour la commune de Cannes**.

Afin d'encourager le tri du verre sur son bassin de vie, l'intercommunalité a installé, depuis novembre 2018, **100 bornes à verre équipées du système CLIINK** sur les 279 points de dépôt de verre que compte le territoire (56 à Cannes, 18 au Cannet, 17 à Mandelieu-La Napoule, 6 à Mougins et 3 à Théoule-sur-Mer). Ce dispositif permet de **remporter des points** pour chaque emballage trié qui peuvent être ensuite **échangés contre des bons cadeaux** chez les commerçants locaux. Les trieurs sont ainsi récompensés pour leur geste civique.



En 2022, **5 878 tonnes de verre** ont été collectées sur le territoire Cannes Lérins et **6 135 758 dépôts** ont été effectués depuis le lancement du dispositif. CLIINK comptabilise **5 200 comptes utilisateurs** pour **108 commerçants partenaires** qui proposent des offres commerciales, bons d'achat et remises en ligne.

Toutes les informations (offres, commerces partenaires, bornes équipées près de chez vous) sont disponibles sur le site officiel www.cliink.com ou sur l'application mobile téléchargeable sur Android et Apple Store.

¹ Initialement positionnée en 2022, la remise du chèque a dû être décalée en 2023.